

Avenir du CHIMM

A l'occasion de la venue, programmée ce jour, du Directeur Général de l'ARS Ile-de-France en Conseil de Surveillance exceptionnel du Centre Hospitalier Intercommunal de Meulan-Les Mureaux, Cécile ZAMMIT-POPESCU, Maire de Meulan-en-Yvelines, Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et Conseiller départemental des Yvelines, avait prévu de lui remettre une motion dont elle est à l'initiative, votée par plus de 20 communes du canton de Meulan-Les Mureaux et du territoire de GPS&O, encore en cours d'adoption dans plusieurs d'entre elles. Elle la lui avait déjà adressée par courrier le 30 septembre dernier. En raison des événements de ce weekend qui continuent à mobiliser les services de l'Etat, la réunion du Conseil de Surveillance a été annulée.

Cette motion sur l'avenir du CHIMM a été prise en réaction aux préconisations des cabinets Capgemini et Vi-Santé missionnés par l'ARS Ile-de-France, présentées en Conseil de Surveillance du 2 juillet 2026, proposant une restructuration en profondeur avec notamment :

- la diminution puis l'arrêt progressif de l'activité chirurgicale
- la réduction progressive de l'activité de soins critiques
- l'arrêt de l'activité d'obstétrique
- l'augmentation des capacités de médecine.

Elle appelle l'attention de l'ARS sur :

- l'ancienneté de l'implantation du centre hospitalier de Meulan-Les Mureaux et l'attachement des familles du territoire à cet établissement avec lequel chacune a construit ou partagé une histoire
- l'importance de conserver un hôpital de proximité pour une population locale parfois très éloignée de l'offre de soin en ruralité ou dans des quartiers fragilisés
- la paupérisation frappant le bassin de vie de l'hôpital
- la démographie susceptible d'être profondément modifiée avec les nombreuses constructions de logements en cours et programmées dans le Plan Local de l'Habitat Intercommunal (PLHI) de la Communauté urbaine GPS&O.

Elle demande à l'ARS :

- des délais raisonnables avant toute prise de décision permettant à la communauté médicale de poursuivre sereinement ses travaux sur l'amélioration de l'activité au CHIMM
- aucune action antérieure aux élections présidentielle et législatives de 2027, afin d'éviter toute récupération politique avant cette échéance et d'envisager la perspective de réformes de notre système de santé avec un nouveau gouvernement
- des propositions à l'échelle des trois établissements du GHT Yvelines Nord, la situation de Meulan-Les Mureaux ne pouvant être traitée de manière isolée au regard des déficits qui impactent également fortement Mantes-la-Jolie et Poissy-Saint Germain
- la présentation d'un schéma et d'une vision pour l'offre de soin sur le territoire afin d'avoir de la visibilité sur les moyens qui pourraient être mis en œuvre pour accompagner des transformations
- des réponses concrètes aux réels besoins des habitants en matière de santé en tenant compte des évolutions démographiques
- l'information et l'association des élus en continu et en toute transparence sur la situation de l'hôpital.

Pour Cécile Zammit-Popescu :

« Dès les premières inquiétudes concernant l'avenir du CHIMM, j'ai souhaité rassembler les Maires et les Conseils municipaux afin que notre territoire parle d'une seule voix. Nous sommes bien conscients de la situation financière catastrophique et du manque d'attractivité de l'établissement mais la santé de nos habitants mérite une mobilisation collective des élus locaux, responsable et constructive. »

Dans cette période décisive, les élus saluent le travail engagé par la communauté médicale hospitalière qui aurait dû présenter aujourd'hui en Conseil de Surveillance un projet destiné à préserver et développer des activités répondant aux besoins de la population. Cette présentation aura lieu lors d'un prochain Conseil de Surveillance, vraisemblablement au mois de novembre, en présence du Directeur Général de l'ARS.

« Concernant les manifestations de ces dernières semaines, que les personnels hospitaliers se mobilisent autour de leurs syndicats, c'est parfaitement légitime. Chacun son rôle et ses moyens d'action. En revanche, que des partis politiques extrémistes agitent des drapeaux opportunément à la veille d'élections présidentielle et législatives, c'est lamentable. La situation est grave, il s'agit pour les élus locaux d'agir en responsabilité et de rester des interlocuteurs crédibles auprès de l'ARS pour construire une offre de soins utile à nos habitants, demain. »